

On tient bon . . .



Dans ce numéro :

Cadeaux en vue ...	8
Compte rendu	4-7
Conseil d'administration	3
Convocation	1
Engagement solennel	8
Mot du Président	2
Nos collaborateurs	10
Ordre du jour	3
Procédure des réseaux	9

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du Club Radio Amateur de Québec inc. sont conviés à l'**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE MENSUELLE** qui aura lieu à 19h30

le lundi 13 novembre 2023, au Cégep Limoilou, campus de Québec, salle 2111, avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du Club.

Veillez noter qu'il n'y a pas de réseau VE2CQ les soirs de réunion.

Jacques Paré **VE2CJP**, Secrétaire.

Sommaire :

- *Petit rappel de la dernière assemblée mensuelle*
- *Un Ordre du jour bien ordonné*
- *Des cadeaux . . .*
- *Nos précieux collaborateurs*
- *Et nos réseaux . . .*



Mot du Président-directeur général



Gaétan Trépanier,
VE2GHO
Président-Directeur
général

NDLR

Le brunch de Noël aura lieu cette année le dimanche 10 décembre 2023 au Bistro La Cohue situé au 3440, chemin des Quatre-Bourgeois

Bonjour à tous!

Plusieurs d'entre vous semblent avoir apprécié le récit que Sonya VE2SPF et moi avons fait de la DXpédition organisée par RAQI à la Petite île au Marteau l'été dernier. Merci pour vos commentaires, ce fût un réel plaisir de partager cette belle expérience d'une opération radio amateur d'envergure, enrichissante et agréable!

Le Club de radioamateurs VE2MO de Trois-Rivières a fêté son 100^e anniversaire de fondation en octobre! Nos sincères félicitations et bonne continuité!

À la réunion d'octobre, j'ai fait un petit rappel à propos de la procédure d'animation des réseaux et il m'a été suggéré d'en faire un article dans la revue Circuit afin de rejoindre tous les membres. Je vous invite à consulter l'article en question dans cette édition du Circuit pour plus de détails.

Le brunch de Noël aura lieu cette année le dimanche 10 décembre 2023 au Bistro La Cohue situé au 3440, chemin des Quatre-Bourgeois. Une salle d'une capacité maximale de 35 personnes nous est réservée. Puisque nous devons confirmer le nombre de participants dans les jours qui précèdent l'activité, vous devez réserver votre place en vous inscrivant sur le site web du Club.

Le cours pour l'obtention du certificat de base en radio amateur débutera le samedi 13 janvier 2024 et se tiendra en présentiel au CEGEP Limoilou. Nous avons déjà quelques inscriptions et plusieurs personnes ont signifié leur intérêt lors du Hackfest auquel nous avons participé le 13 et 14 octobre derniers. L'affiche de promotion est disponible sur le site web, parlez-en autour de vous!

Une analyse des statistiques d'utilisation de notre serveur Discord a démontré que cette plateforme n'est pratiquement plus utilisée. Dans le but d'optimiser nos systèmes et les efforts d'entretien qu'ils requièrent, le conseil d'administration a décidé de le retirer le 31 décembre prochain et de concentrer nos activités sur la plateforme de conférence vidéo du Club utilisée sur une base régulière par plusieurs membres. Le concept du « Local virtuel du Club » permet d'y ajouter toutes les salles nécessaires aux rencontres virtuelles des différents comités. Les ajustements requis seront faits progressivement.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement du Club, que ce soient les membres du CA, les coordonnateurs ou les collaborateurs qui prennent en charge les différents dossiers; leurs noms apparaissent dans l'organigramme du Club.

Pour la conférence de novembre, nous aurons le plaisir d'accueillir Louis Carrier VE2EZD qui nous expliquera, à l'aide de démonstrations, le fonctionnement des lignes de transmission. Louis est actif en radio amateur depuis plus de 40 ans et a enseigné la physique pendant sa carrière; je suis convaincu que nous aurons droit à une bonne révision de la théorie des lignes de transmission. Nous vous attendons en grand nombre le 13 novembre prochain, en personne au local 2111 du CEGEP Limoilou ou virtuellement sur la plateforme de conférence vidéo du Club!

Gaétan Trépanier, VE2GHO

Conseil d'administration 2023 - 2024



*Président-
directeur général*

Gaétan Trépanier,
VE2GHO

Courriel
ve2gho@craq.club



Vice-Président

Dave Cloutier,
VE2CDC

Courriel
ve2cdc@craq.club



Secrétaire

Jacques Paré,
VE2CJP

Courriel
ve2cjp@craq.club



Trésorier

Jacques Mercier,
VE2JMS

Courriel
ve2jms@craq.club

ADMINISTRATEURS



Marc Bouchard,
VE2BOL
Courriel :
ve2bol@craq.club



Christian Fortin,
VE2WWI
Courriel :
ve2wwi@craq.club



Claude Gagné,
VE2CGC
Courriel :
ve2cgc@craq.club

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE MENSUELLE DES MEMBRES DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

Le lundi 13 novembre 2023

Cégep Limoilou, CAMPUS DE QUÉBEC, salle 2181, 19h30
avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du
Club

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation des membres
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu de l'assemblée régulière des membres du 16 octobre 2023
5. Rapport financier au 31 octobre 2023
6. Nomination des membres du Comité de sélection du récipiendaire du trophée mérite Alex-Larivière pour 2023-2024
7. Suivi des élections de juin 2023 : engagement solennel des administrateurs absents en juin et photo
8. Suivi des dossiers
 - a. Technique
 - i. Répéteurs
 - b. Réseaux VE2CQ
 - c. Cours pour l'obtention du certificat de base
9. Activités
 - a. Brunch de Noël
10. Capsule RAQI
11. Divers et questions des membres
12. Pause
13. Conférence: Le fonctionnement des lignes de transmission, par Louis Carrier VE2E2D.
14. Levée de l'assemblée

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

Date limite de tombée des textes
26 novembre 2023



Compte rendu de l'assemblée mensuelle des membres du Club Radio Amateur de Québec inc.

Lundi 16 octobre 2023

Cégep Limoilou, campus de Québec, local 2181
avec diffusion sur la plateforme de conférence vidéo du Club

1. Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 19h31.

Étaient présents :

Gaétan Trépanier VE2GHO, président-directeur général
Dave Cloutier VE2CDC, vice-président
Jacques Paré VE2CJP, secrétaire
Jacques Mercier VE2JMS, trésorier (en conférence vidéo)
Marc Bouchard VE2BOL, administrateur
Claude Gagné VE2CGC, administrateur

Absents :

Christian Fortin VE2WWI, administrateur

2. Présentation des membres

Gaétan VE2GHO souhaite la bienvenue aux membres présents à cette assemblée régulière mensuelle. Il souligne qu'il a reçu une communication du cégep qui modifie ses heures d'ouverture. Le cégep ferme désormais à 22h00 et nous devons avoir quitté les lieux à cette heure, des avis devraient se faire entendre à partir de 21h15.

À l'appel de Gaétan VE2GHO, chaque personne présente en salle se présente à tour de rôle. Ensuite, à l'invitation de Dave VE2CDC, chaque participant en vidéoconférence se présente. On compte ainsi, à l'ouverture de l'assemblée, vingt-deux personnes dans la salle et seize personnes sur la plateforme de conférence vidéo.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Gaétan VE2GHO fait la lecture de l'ordre du jour que Dave VE2CDC partage à l'écran.

Proposition d'adopter l'ordre du jour.

Il est proposé par Jean-Émile VE2XZT, appuyé par Michel VE2SIG, d'adopter l'ordre du jour sans modification.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée régulière des membres du 8 mai 2023

Gaétan VE2GHO mentionne que le compte rendu de l'assemblée régulière du 8 mai 2023 a été publié dans la revue Circuit, transmis par courriel le 2023-10-11, et qu'il est également disponible aux membres sur le site internet du club. Gaétan fait remarquer une légère différence entre la version transmise par courriel et celle publiée dans le Circuit. Au point 7. c., lorsqu'on parle du site du Field Day, il est nommé « Base de plein air de Sainte-Foy » dans Circuit, alors qu'on le désigne « Base Plein Air Sainte-Foy » dans la version acheminée par courriel. On retiendra cette dernière appellation.

Proposition d'adopter le compte rendu de l'assemblée régulière du 8 mai 2023.

Il est proposé par Lucien VE2RU, appuyé par Thomas VA2TL, d'adopter sans modification le compte rendu de l'assemblée régulière du 8 mai 2023.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

5. Rapport financier au 30 septembre 2023

Jacques VE2JMS commente et présente les principaux éléments du rapport financier au 2023-09-30, partagé à l'écran par Dave VE2CDC.

Pour la période du 2022-09-01 au 2023-09-30, on y voit :

Revenus : 783,55 \$



Compte rendu de l'assemblée mensuelle . . . Suite

Dépenses :	586,79 \$
Chèques en circulation :	0,00 \$

Actif :

Caisse – compte d'opérations :	2914,86 \$
Caisse – compte Avantage entreprise	14604,77 \$
Compte PayPal :	259,47 \$
Petite caisse :	100,00 \$
Dépôts – Cartes magnétiques	40,00 \$
Inventaire – Articles promotionnels :	86,50 \$
Inventaire (à mettre à jour ultérieurement)	-
Total de l'actif :	18005,60 \$

Passif :

Comptes à payer	-
Total du passif :	-

Avoir des membres (Actif – Passif) :	18005,60 \$
---	--------------------

Bilan des adhésions/renouvellements depuis le 1^{er} juillet 2023

Adhésion individuelle – membre	63
Adhésion familiale – membre principal	5
Adhésion familiale – membre supplémentaire	4
Total :	72

Gaétan VE2GHO fait remarquer que le club compte actuellement 207 membres.

Proposition d'adopter le rapport financier au 30 septembre 2023.

Il est proposé par Christian VE2SRU, appuyé par Patrice VE2PTB, d'adopter le rapport financier au 30 septembre 2023.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

6. Nomination des membres du Comité des mises en candidature pour 2023-2024

Pendant que Dave affiche à l'écran l'article 6.3 de nos statuts, Gaétan VE2GHO rappelle qu'il y est prévu que le C.A. désigne trois membres du Comité des mises en candidature, pour un mandat d'un an, le président du comité étant élu, également pour un mandat d'un an, par l'assemblée des membres à la réunion d'octobre. Gaétan a vérifié auprès des membres du comité 2022-2023 s'ils étaient prêts à accepter un nouveau mandat. Tenant compte de leurs réponses positives, le C.A. a désigné, lors de sa réunion du 2023-09-25, Jean-Claude VA2MKS, Michel VE2SIG et Dany VA2KZ pour constituer le Comité des mises en candidature pour 2023-2024. Lors de la même réunion, le C.A. a aussi résolu de suggérer à l'assemblée des membres la candidature de Marjolaine VE2DOG à la présidence du comité.

Proposition d'élection à la présidence du Comité des mises en candidature pour 2023-2024.

Il est proposé par Patrice VE2PTB, appuyé par Louis VE2NZR, d'élire Marjolaine VE2DOG à titre de présidente du Comité des mises en candidature pour l'année 2023-2024.

Gaétan pose la question et personne ne demande le vote.

Adopté à l'unanimité.



7. Suivi des élections de juin 2023 : engagement solennel des administrateurs absents en juin et photo

Gaétan VE2GHO rappelle l'intervention de Michel VE2SIG lors de l'assemblée générale du 2023-09-11 à l'effet de revenir avec l'engagement solennel des membres du C.A. qui étaient absents lors des élections tenues à l'assemblée générale du 2023-06-12 et la photo de groupe du C.A. Marc VE2BOL est maintenant présent mais Christian VE2WWI est absent.

À titre de présidente des élections, Marjolaine VE2DOG procède à l'engagement solennel de Marc selon la formule prescrite à l'article 6.2 de nos statuts. La photo de groupe est reportée à un moment où tous les membres du C.A. seront présents en salle.

8. Suivi des dossiers

a. Technique

i. Répéteurs

En l'absence de Yvan VE2FVY, Gaétan VE2GHO rapporte les informations qu'il lui a communiquées en après-midi. Un nouveau répéteur UHF de liaison a été fourni par RAQI et été installé au site du Mont-Ste-Anne. Le duplexeur a également été remplacé par un autre que nous avons en main pour améliorer les performances. Le lien avec VE2RMG était revenu fonctionnel mais le répéteur VHF VE2RAA ne pouvait être interconnecté via le contrôleur du Mont-Ste-Anne. Yvan a fait jusqu'ici deux visites au site du Mont-Sainte-Anne avec des collaborateurs et n'a pu solutionner le problème sur place. Le répéteur UHF du Mont-Ste-Anne a donc été ramené chez Yvan et il a réussi à reproduire le problème d'interconnexion avec le répéteur VHF. Pour le moment, VE2RMG et VE2RAA ne sont donc pas reliés au réseau. Yvan prévoit une autre visite sur le site la semaine prochaine pour remettre le tout en opération.

b. Réseaux VE2CQ

Gaétan VE2GHO rappelle que le C.A., lors de sa réunion du 2022-10-24, a modifié la procédure des réseaux quotidiens VE2CQ pour y ajouter la rubrique des « Stations qui doivent quitter ». Il souligne qu'on visait par cette rubrique les stations qui doivent quitter dans l'immédiat et non celles qui prévoient quitter plus tard dans le déroulement du réseau. Il mentionne que si un grand nombre de stations quittent en début de réseau, il peut en résulter une diminution d'intérêt pour les stations qui restent et pour l'animateur. Victor VE2VZT suggère qu'il serait pertinent d'avoir un article dans Circuit pour expliquer ces bases de la procédure. Gaétan prend la suggestion en considération.

Marc VE2BOL annonce que Stéphane VE2SWO doit renoncer à animer les réseaux du lundi soir et qu'on cherche donc un animateur pour le lundi. Sylvain VE2CSM se dit prêt à prendre le poste; Marc désigne Sylvain pour animer les réseaux du lundi et le remercie de sa collaboration.

c. Cours pour l'obtention du certificat de base

En l'absence de Christian VE2WWI, qui est responsable de la formation avec Michel VE2LMK, Gaétan VE2GHO mentionne que deux personnes sont déjà inscrites à la formation. La formule est la même que les années passées, soit 14 semaines sur une période allant du 13 janvier au 20 avril. Le coût a été augmenté de 10 \$ pour tenir compte d'une hausse équivalente du coût des manuels. L'affiche de promotion disponible sur le site web n'a pas encore été mise à jour. Gaétan invite les membres à faire la promotion de notre formation dans leur entourage.

9. Activités

a. Hackfest

Dave VE2CDC mentionne que le Hackfest tenu au Centre des congrès de Lévis en fin de semaine dernière constitue le plus grand événement de « piratage » informatique au Canada. Plus de 1600 participants, en majorité des spécialistes en sécurité informatique des grandes entreprises et des gouvernements, occupaient la totalité du Centre des congrès. En plus de Dave, Sonya VE2SPF, Marc VE2BOL, Claude VE2CGC et Gaétan VE2GHO ont animé les présentations du club. En collaboration avec RAQI, le club offrait une formule combinant la formation en ligne de RAQI assortie d'une journée de révision avec Gaétan et l'examen administré par Michel VE2SIG en fin de journée le 12 octobre. Quatre personnes étaient inscrites; trois étaient présentes et deux ont réussi l'examen pour le certificat de base. Anecdotiquement, deux des trois participants s'étaient inscrits dans les jours précédant l'événement et n'avaient consulté la formation en ligne que de façon sommaire; malgré cela, une de ces personnes, qui avait des connaissances de base, a réussi l'examen.



Compte rendu de l'assemblée mensuelle . . . Suite et fin

Le village du Club était localisé dans une belle grande salle. On y exploitait une station HF sur 20 m, surtout en FT8 et, pour un contact, en phonie. Au total, 74 contacts ont été établis. La radio SDR a été le point de jonction avec les domaines d'intérêt des participants au Hackfest, chez qui on a noté un bon intérêt pour la radio amateur. Notre participation s'est révélée une bonne vitrine pour la promotion de notre loisir.

Du côté plus traditionnel du Hackfest, plus de 400 personnes ont participé au volet compétitif du CTF (Capture the Flag), un exercice où il faut trouver des chaînes de textes ou du code appelés « flags » qui sont cachées dans des programmes ou des sites web. Un volet CTF pour débutants était aussi offert.

Gaétan remercie Dave pour son implication qui a permis au CRAQ de prendre part à cet événement.

10. Capsule RAQI :

Guy VE2XTD résume certaines nouvelles concernant les activités de RAQI.

- Le C.A. de RAQI se réunira en présentiel les 10 et 11 novembre pour définir les grandes lignes des objectifs visés par la fédération. En préparation de cette rencontre, RAQI a demandé aux représentants du CCC leur point de vue sur les orientations pour la prochaine année.
- RAQI organisera deux événements de communications dont un concours sur le réseau RTQ. Les détails sont disponibles sur le site de RAQI mais des ajustements pourraient survenir.
- Tenant compte du problème de santé de Gaétan VE2LGE, le C.A. de RAQI devrait se réunir mercredi prochain pour confirmer les nominations de Michel VE2SIG et Jacques VE2CJP pour l'opération des stations VE2RUD et VE2RUA du réseau d'urgence RAQI.
- Guy terminera le 31 décembre prochain son troisième mandat à RAC en tant que directeur pour la région du Québec. Les statuts de RAC limitent la participation au C.A. à trois mandats. Un appel de candidatures a été lancé et complété, à la suite duquel Patrice VE2PTB succèdera à Guy comme directeur de RAC pour le Québec. Michel VE2SIG suggère que l'assemblée marque son appréciation pour le travail réalisé par Guy VE2XTD au long de ses trois mandats et l'assemblée applaudit chaleureusement.

11. Divers et questions des membres

Victor VE2VZT mentionne que l'an passé on a avancé une possible modification à la réglementation qui nous régit et demande ce qu'il en est maintenant. Gaétan VE2GHO répond qu'en compagnie de Michel VE2SIG, il fait partie d'un comité de RAC chargé de revoir les questions d'examen.

12. Pause

À 20h24, Gaétan VE2GHO annonce une pause d'environ 10 minutes.

13. Conférence: DXpédition organisée par RAQI à la Petite île au Marteau, par Sonya Fiset VE2SPF et Gaétan Trépanier VE2GHO

Sonya et Gaétan racontent en mots et en images leur participation à la DXpédition organisée par RAQI pour l'opération de la station VB2M du 21 au 30 juillet dernier.

14. Levée de l'assemblée

Proposition de lever l'assemblée à 21h50.

Proposé par Michel VE2SIG, appuyé par Guy VE2VIT.

Adopté à l'unanimité.

Préparé par Jacques Paré VE2CJP, Secrétaire

À part ça . . .



Élu le 12 juin, Marc VE2BOL prend, lors de l'assemblée du 16 octobre, l'engagement solennel de s'acquitter fidèlement des devoirs de sa charge comme administrateur du Club.

Félicitations!

Des cadeaux en vue pour les Fêtes?

Eh oui! Nous voici dans la période des Fêtes où la fébrilité est palpable dans toutes les familles. Jeunes et moins jeunes rêvent du cadeau idéal au pied de l'arbre de Noël. Que dire des repas savoureux qui seront servis aux convives avec des victuailles de grande qualité pendant que les enfants chahuteront dans le vacarme et le boucan.

Tous conviendront que nous gagnerons du poids contrairement à notre portefeuille qui, bien malgré lui, maigrira et sera soumis à la diète pour les semaines suivantes! Bref, tout pour rendre la visibilité dans vos finances de nulle à passable!

Mais au fond, qu'en est-il de l'amélioration de votre « shack » aux Fêtes? Le Père Noël vous apportera-t-il votre station HF tant rêvée avec un linéaire, une tour et des antennes à haut gain de rendement? En tout ou en partie! La même question se pose pour votre équipement VHF et UHF. Considérant que nous ne sommes plus des enfants, la seule différence demeure quand même le prix des jouets, n'est-ce pas!

De ce fait, implorons le Père Noël pour qu'il comble nos attentes en lui disant qu'il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir! Oh, oh, oh! Joyeux Noël à tous les radioamateurs ainsi que de la pure satisfaction sur les ondes!

Michel Beaumont VE2MQE

Procédure d'animation des réseaux quotidiens VE2CQ

Précision au sujet de la rubrique « Les stations qui doivent quitter »

Comme je le mentionnais dans mon mot du président d'octobre, la vie de notre Club repose en bonne partie sur nos réseaux quotidiens ainsi que sur des réseaux plus spécifiques permettant d'expérimenter les différents modes et technologies. Nos réseaux quotidiens sont des points de rencontre importants qui permettent aux gens de se tenir au courant de l'actualité du Club, de se contacter ou simplement de venir nous saluer.

La procédure d'animation des réseaux a évolué à de nombreuses reprises au fil des ans afin de répondre aux besoins des participants. Des rubriques qui existaient autrefois n'existent plus et la procédure a dû être modifiée lorsque nous sommes passés à une infrastructure de plusieurs répéteurs interreliés.

À sa réunion du 24 octobre 2022, le conseil d'administration a modifié la procédure d'animation des réseaux quotidiens VE2CQ pour y ajouter la rubrique « Les stations qui doivent quitter ». Cette rubrique a été introduite pour répondre au besoin de radioamateurs qui avaient à cœur de se présenter au réseau dans le but de cumuler leurs présences pour l'obtention de certificats mais qui étaient contraints d'utiliser les rubriques « Messages d'intérêt général » ou « Stations mobiles » pour se présenter en début de réseau en raison d'une situation les obligeant à quitter rapidement.

En fait, cette rubrique est inspirée de l'appel des stations mobiles en début de réseau qui permet à ces stations de passer plus rapidement étant donné leur situation changeante au niveau de la couverture ou le fait qu'elles doivent quitter rapidement lorsqu'arrivées à destination. Et on comprend qu'à moins d'une situation particulière où plusieurs membres du Club seraient mobiles ou devraient quitter pour une activité spécifique, le nombre de stations se présentant à ces rubriques devrait être relativement restreint.

Or, au cours des derniers mois, nous avons constaté que de plus en plus de radioamateurs ont commencé à s'identifier lors de l'appel des stations qui doivent quitter, considérant qu'ils auraient à quitter à un moment donné avant la fin du réseau, ce qui, par expérience, est probablement le cas de la majorité des stations.

Nous rappelons donc que la rubrique « Les stations qui doivent quitter » est prévue pour les radioamateurs qui ont une réelle contrainte à l'heure du réseau (opération portative temporaire à l'extérieur pour atteindre le répéteur, obligation professionnelle, visiteurs à la maison, animation d'un autre réseau, etc.) et ne peuvent attendre la rubrique dans laquelle ils devraient normalement s'identifier. Les premiers appels réguliers par répéteurs se font habituellement vers 19h40 et, à moins d'une situation particulière, nous pensons que la majorité des stations peuvent attendre pour se présenter lors des appels par répéteurs.

La collaboration de tous est donc souhaitée pour que nos réseaux quotidiens demeurent intéressants et agréables dans le respect de tous les participants et des animateurs qui y consacrent leur temps bénévolement!

Au plaisir de vous y rencontrer!

Gaétan Trépanier, VE2GHO
Président-directeur général

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

Le Club Radio Amateur de Québec

Le Club a été constitué en corporation par lettres patentes émises le 23 mars 1926 en vertu des statuts refondus du Québec, Loi des Clubs de récréation, chap. 257, S.R.Q. 1925, sous les noms de Radio Club de Québec et Radio Club of Québec.

Le nom du Club a été modifié le 18 décembre 1978 pour devenir Club Radio Amateur de Québec Inc., conformément à l'article 4 du chapitre 298, S.R.Q. 1964. Il est également identifié par le sigle C.R.A.Q.

Club Radio Amateur de Québec inc.
11 ave. du Couvent, local 101
Québec, QC
G1E 6R9

Téléphone : 418 666-6125
poste 301

Courriel : ve2cq@craq.club

Journal : journal@craq.club

Réviseurs

- Gaétan Trépanier

VE2GHO

- Jacques Paré

VE2CJP



Le CRAQ est
membre de



Revue mensuelle du Club Radio
Amateur de Québec inc.

(Sauf pour les mois de juillet et août)

Les images et les photos, lorsque
non identifiées, proviennent de
Creative Commons
Unsplash ou Pinterest

Merci à nos précieux collaborateurs



UNIVERSITÉ
LAVAL



Cégep
Limoilou



VILLE DE
QUÉBEC

Arrondissement de
Beauport



Radioworld

Amateur - Avionic - CB's - FRS - GPS - Marine - Scanners - Shortwave Radios

Pour Service en Français

Pierre Mainville

sans frais

866-666-8600

4335 Steeles Ave. West
Toronto, ON Canada M3N 1V7
www.radioworld.ca

Phone: (416) 667-1000
Fax: (416) 667-9995
email: sales@radioworld.ca



LE REGROUPEMENT DU LOISIR
COMMUNAUTAIRE DE BEAUPORT



BINGO
DU
COEUR